

DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Comité du
Syndicat Mixte Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes

Séance du 29 Septembre 2008

Objet : L'an deux mille huit et le **vingt neuf** Septembre
à 17 heures 30

Budget
Supplémentaire
2008 Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit
par le règlement, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
Monsieur Jean **THAON**

Présents ou représentés :

0809/02 **MM. THAON, BLANCHI, CORNIGLION, DARCHY, GILLY, FRANCO,**
FRERE, GINESY, IPPOLITO, LEMOUTON, LORENZI, MARY,
MANFREDI, MORANI, MORIN, PRIOUT, SPINELLI, SZALENIEC, VELAY,
VESTRI, VICTOR.
MMES BRUN-ROSSO, CHESNAIS, COLLE, EL HEFANOUI, FORESTIER,
GASTALDI, MAIFFREDI, PETTENARO, PRATICO, RENAUDO, VACCARI.

Le Président donne lecture du Budget Supplémentaire du Syndicat Mixte pour l'année 2008. Après lecture des chapitres des dépenses et des recettes, article par article, le Comité constatant son bon équilibre, décide à l'unanimité de voter le budget supplémentaire 2008 du Syndicat qui se présente comme suit :

DEPENSES :	Fonctionnement	100 000.00 €
	Investissement	7 985.59 €
Total		107 985.59 €
RECETTES :	Fonctionnement	100 000.00 €
	Investissement	7 985.59 €
Total		107 985.59 €
VOTES : Pour = 29		
Contre = 0		
Abstention = 3		

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.
Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,
Jean **THAON**
